

« Le Corps européen de solidarité m'a permis de découvrir une réalité souvent cachée, de me mélanger à plusieurs cultures différentes et de rencontrer des gens merveilleux. »

Lucie, 24 ans.

COMMENT FAIRE ?

Vous souhaitez participer au Corps européen de solidarité ?

Il suffit de créer votre profil sur le portail européen de la jeunesse, puis suivre les étapes suivantes :

VOLONTARIAT :

Consultez les missions disponibles et candidatez directement sur le [portail](#).

PROJET DE SOLIDARITÉ :

Déposez votre projet lors des appels à propositions publiés par l'Agence Erasmus+ Jeunesse et Sport. Des appels à candidature sont publiés régulièrement. Plus d'informations sur le [site corpseuropeensolidarite.fr](#)

PROJET HUMANITAIRE :

Retrouvez toutes les actualités et préparez votre mission [en ligne](#).

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

Consultez le portail européen de la jeunesse pour en savoir plus sur le Corps européen de solidarité et suivez les réseaux sociaux.

La **Commission européenne**, l'**Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture** et les **Agences nationales** gèrent et mettent en œuvre ce programme. En France, l'Agence Erasmus+ Jeunesse et Sport, intégrée à l'Agence du Service Civique, assure la gestion et le déploiement du Corps européen de solidarité.

Vous pouvez aussi consulter le [site](#) et les [réseaux sociaux dédiés](#) :



**PLUS FORTS
ENSEMBLE**

[corpseuropeensolidarite.fr](#)



QU'EST CE QUE C'EST ?

Le Corps européen de solidarité est un programme de l'Union européenne qui vous offre la possibilité de vous engager sur une activité de solidarité en France et en Europe. Les missions proposées couvrent un large choix de domaines : de l'**aide aux personnes âgées** à l'**aide humanitaire**, en passant par la contribution aux actions dans les domaines de **la santé et de l'environnement**, il y a une mission pour tout le monde !

Doté d'un budget de 1 milliard d'euros pour la période 2021-2027 à l'échelle européenne, le nouveau programme du Corps européen de solidarité offre des opportunités à plus de 270 000 jeunes, avec l'ambition d'être toujours plus inclusif, plus écologique et plus numérique.

C'EST POUR QUI ?

Les activités de solidarité et de volontariat sont ouvertes aux jeunes de 18 à 30 ans (et jusqu'à 35 ans pour les activités d'aide humanitaire) **résidant dans l'un des pays de l'Union européenne.**

À savoir :

- Il n'y a pas de condition de diplômes, de connaissances ou de compétences pour participer !
- Les jeunes qui résident au sein des pays participants, ou partenaires de l'Union européenne, peuvent effectuer un volontariat.

* Albanie, Algérie, Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Égypte, Géorgie, Islande, Israël, Jordanie, Kosovo, Liban, Libye, Liechtenstein, Macédoine du Nord, Moldavie, Monténégro, Maroc, Norvège, Palestine, Russie, Serbie, Syrie, Tunisie, Turquie et Ukraine.

QUELS TYPES DE MISSIONS ? TROIS MANIÈRES DE S'ENGAGER

VOLONTARIAT

Le volontariat vous permet de contribuer au travail d'organisations **de solidarité engagées pour l'intérêt général en Europe**. Grâce à cette expérience, vous aurez l'opportunité d'acquérir de nouvelles compétences, de passer du temps en Europe, d'apprendre une langue étrangère et de revenir avec des souvenirs inoubliables. De plus, la diversité des domaines couverts (environnement, santé, inclusion, technologies numériques, culture ou sport) vous permettra de trouver une activité correspondant à vos centres d'intérêt et à votre parcours.



Dans le cadre d'un projet de volontariat, vous aurez l'occasion de vous rendre à l'étranger sur une période de 2 à 12 mois et de vous investir sur un projet à plein temps (entre 30 et 38h par semaine). Pour découvrir le volontariat, vous pouvez faire une mission courte de 2 semaines à 2 mois.

À savoir :

Vous avez la possibilité d'effectuer un volontariat avec le Corps européen de solidarité avant ou après avoir été volontaire en Service Civique.

QU'EST-CE QUI EST PRIS EN CHARGE ?

- Vos frais de voyage aller-retour, d'hébergement et de nourriture sont couverts par le programme.
- Une indemnité pour vos frais personnels est prévue (de 3 à 6 euros par jour, selon le pays).
- Vous serez couvert par une assurance complémentaire.
- Vous aurez accès à une série de services d'appui tels qu'un soutien linguistique ou vous pourrez rester en lien avec d'autres jeunes grâce à des regroupements de volontaires tout au long de votre parcours.
- Les frais liés à d'éventuels besoins spécifiques (par exemple en raison d'un handicap) peuvent également être couverts.

PROJETS DE SOLIDARITÉ

Vous souhaitez proposer un projet pour répondre aux enjeux sociaux et sociétaux rencontrés à proximité de chez vous ? Le Corps européen de solidarité permet de financer des activités de solidarité émanant du terrain, mises en place et menées par un groupe de jeunes. Ces projets ont pour but d'apporter une solution aux principaux défis rencontrés par la collectivité. Ce projet doit aussi présenter une **« valeur ajoutée européenne »** en tenant compte des priorités recensées par l'UE, telles que l'inclusion, le changement climatique, l'engagement démocratique, la citoyenneté ou l'égalité entre les femmes et les hommes.



(NOUVEAU) HUMANITAIRE

Ouvert aux jeunes âgés de **18 à 35 ans**, ce volet vous permet d'apporter votre aide en contribuant à relever **des défis humanitaires dans les pays tiers sûrs où se déroulent les activités d'aide humanitaire de l'Union européenne**. Au cours de votre mission, vous participerez à des actions d'assistance, de secours et de protection des populations.

